

Le mot du maire

La rentrée 2018, après un bel été chaud, s'est effectuée en douceur, sinon avec enthousiasme... Mais pourquoi pas ? À l'école, avec un effectif en progression et une équipe pédagogique renouvelée, le jour de la rentrée s'est déroulé dans la bonne humeur. Le temps de travail des Atsem est renforcé pour répondre au nombre élevé d'élèves en classes de maternelle. De même l'Alaé, qui a accueilli une nouvelle direction, participera aux activités du PEDT renouvelé. Les associations ont aussi retrouvé leurs salles, leurs activités et leurs fidèles. Les commerces et les services continuent à s'installer progressivement au centre du Pradelot. Les travaux ont repris pour l'entretien de la voie publique route de Montbrun. A Bonheure, les habitants prennent possession au fil des mois de leur habitat neuf, tandis qu'au lotissement du chemin de Fontbazy les travaux de création de voirie et des réseaux sont presque achevés.

Tout va bien... Enfin presque !

En effet, du côté des gens du voyage, l'été s'est révélé un peu agité, pour ne pas dire assez « chaud », dans plusieurs communes du territoire du **Sicoval** situées le long de la RD813. Les installations illégales se sont multipliées avec hélas des dégradations importantes. Comme chaque année, la commune de Donneville n'a pas échappé à ces intrusions accompagnées d'effractions caractérisées et de détériorations. Les vestiaires notamment ont beaucoup souffert d'une pratique qui s'assimile au vandalisme. L'accumulation de déchets et de détritus de toutes sortes, à la limite de l'insalubrité publique, a aussi beaucoup perturbé le voisinage ainsi que l'accès aux équipements sportifs. À quoi, il convient d'ajouter les nuisances sonores nocturnes. Et enfin, des consommations importantes d'eau et d'électricité qui restent à la charge des collectivités... Il a fallu consacrer beaucoup de temps et déployer beaucoup d'énergie pour d'une part limiter les dégâts, et d'autre part tenter d'écourter ces séjours abusifs. A ce sujet, je tiens à rendre hommage à la gendarmerie de Montgiscard, et au major Lebreton, pour sa réactivité et sa disponibilité. De même, les services de la préfecture, sollicités il est vrai avec une vive insistance, ont semble-t-il pris conscience de l'acuité du problème et raccourci leur délai de réaction. Il faut souhaiter qu'à l'avenir, en cas de nécessité, les services de l'État acceptent d'aller au terme de leur mission. Car en effet, aussi longtemps que force ne restera pas à la loi, il n'y aura aucune raison que cessent les tentatives d'intrusion.

Ces installations illicites se sont multipliées de manière d'autant plus inacceptable que le **Sicoval** a fait le nécessaire au cours de l'hiver 2017-2018 pour aménager, à grands frais pour la collectivité, une aire d'accueil spécifique conformément à la législation. Les installations aussi intempestives qu'illégales n'ont donc plus lieu d'être en dehors des espaces réservés à cet effet.

Pour ce qui est de la municipalité, deux rencontres de concertation avec les riverains concernés ont eu lieu en mairie afin d'analyser la situation, d'envisager les mesures à prendre pour protéger la zone et neutraliser les différents accès potentiels. Elles se sont révélées constructives, si bien qu'une nouvelle réunion aura lieu en novembre afin de déterminer et chiffrer les travaux à réaliser. Il s'agit de



tenter de mettre fin à l'exaspération provoquée chaque été par ces stationnements.

Il n'est pas question naturellement de contester, ni même de porter une appréciation quelconque, à propos des traditions et des pratiques coutumières des gens du voyage. Ceux-ci disposent bien entendu du droit à leurs modes de vie dans le cadre des libertés individuelles. Il est simplement question de faire appliquer le droit commun de la propriété privée et de respecter les droits d'autrui et la sécurité des personnes. Le vivre ensemble dont on parle beaucoup ces temps-ci est fondé sur l'observation de règles de bonne conduite et de respect mutuel.

Tout va bien... Enfin presque !

Les initiatives gouvernementales en matière budgétaire et fiscale préoccupent les élus locaux. Les mesures appliquées ou annoncées laissent planer beaucoup d'incertitudes sur les budgets des collectivités, que ce soit les communes, les intercommunalités ou bien les départements. Après la suppression des emplois aidés, conjuguée à la baisse des dotations de fonctionnement, les budgets se transforment en peau de chagrin. Certes, toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne. Celles qui bénéficient d'une activité économique dynamique et/ou d'un développement urbain important disposent de ressources nouvelles qui compensent peu ou prou la réduction des dotations. Ce n'est pas le cas de celles situées hors des zones économiques et urbaines dont les budgets diminuent en valeur absolue. Ces dernières sont en conséquence contraintes de réduire leurs charges, y compris en personnel, aux dépens des services aux habitants. Mais aussi de réduire leurs investissements au détriment du patrimoine. Entretien des espaces publics, voirie, bâtiments sont mis de facto au régime jockey. Il n'y avait pourtant pas de graisse superflue, contrairement à ce que certains affirment et se plaisent à répéter ou faire répéter.

Autre incertitude, la compensation de l'exonération de la taxe d'habitation dont on ne nous a toujours pas dit clairement d'où viendra l'argent correspondant. Il s'agit pourtant de milliards. Si l'on se réfère aux prévisions actualisées, il n'est guère raisonnable de compter sur les excédents fiscaux provenant d'un retour à une croissance forte. Le flou qui a régné au moment des annonces sur ce sujet, et qui persiste, inquiète à juste titre les maires et les présidents de communautés d'agglomération. C'est donc

Mot du maire (suite)

à raison que la presse fait état de leur «*moral en berne*». Il est incontestable que l'inquiétude et l'amertume se répandent chez les élus. Des compétences nouvelles sont régulièrement affectées aux collectivités alors que l'État se désengage financièrement. En continuant sur cette pente, beaucoup de communes seront bientôt budgétairement exsangues au moment où l'on ne peut exclure de nouvelles ponctions sur les dotations au moment du vote de la loi de Finances pour sauver la promesse d'un déficit maîtrisé. Il ne s'agit certes pas de cultiver le pessimisme mais simplement de mettre en garde concernant des mesures qui menacent l'existence même des collectivités locales et va à l'encontre des discours autour de la décentralisation et de l'autonomie locale. Il serait hypocrite de parler d'initiatives locales et d'autonomie territoriale tout en rognant

les capacités d'agir. Il ne peut pas exister de libertés qui ne soient assorties de moyens.

Je ne veux pourtant pas conclure ce bulletin de rentrée sur une note trop sombre. Le pire n'est pas toujours certain ! Je l'ai écrit au début de cet éditorial, la population communale progresse, l'école se «*repeuple*», des commerces et des services ouvrent, des associations très engagées offrent des activités sportives et culturelles nombreuses... Active, également grâce aussi aux initiatives du **Sicoval** dont les services à la population se développent, la commune de Donneville s'inscrit résolument dans le dynamisme du territoire.

Alors, finalement tout va bien.

Bernard DUQUESNOY, Maire de Donneville

Infos municipales

Bonne Conduite

Il paraît bon de rappeler régulièrement que les bonnes relations de voisinage passent par l'observation de règles, souvent simples, **grâce auxquelles sont évitées les frictions ou les échanges désagréables.**

Voici quelques pratiques auxquelles nous devons nous montrer attentifs :

- **Observer les horaires recommandés** pour la tonte des pelouses et plus généralement les machines bruyantes (**article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996**) ;

- **Ne pas brûler les végétaux à l'air libre.** Cette pratique est interdite sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne (**article 54 du règlement sanitaire départemental**) ;

- **Maintenir les haies à bonne hauteur en limite de propriété** et élaguer les arbres lorsqu'ils prennent trop d'envergure et deviennent envahissants ;

- Veiller au stationnement de voitures gênant, prolongé ou habituel. Un simple et courtois échange avec le voisinage est souvent de nature à résoudre la question. Se souvenir que les trottoirs sont destinés à la circulation des piétons ;



- **Pour ceux qui possèdent un ou plusieurs chiens**, il est important de veiller aux **abolements** qui deviennent gênants lorsqu'ils se prolongent, de jour comme de nuit. Il convient d'y veiller (**article 6 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996** : «*Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive* »).

Bernard DUQUESNOY, Maire de Donneville

Horaires Mairie

La mairie a changé ses horaires d'accueil depuis le 10 septembre :

Lundi de 14 h 00 à 17 h 00

Mardi de 9 h 15 à 11 h 45

Mercredi de 9 h 15 à 11 h 45

Jeudi de 9 h 15 à 11 h 45

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Tél. : 05 61 81 96 60

Contact : accueil@donneville.fr

Horaires Médiathèque

La médiathèque a repris ses horaires d'ouvertures habituels :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 16 h 30 à 19 h 00

Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Tél. : 05 61 46 71 13

Contact : mediathequedonneville@orange.fr

Bois à disposition



Crédit photo : C. Pavot

Information

Dans le courant de l'automne, il sera procédé à l'abattage d'arbres fragiles, gênants ou dangereux. Si certains Donnevillois étaient intéressés par du bois de chauffage, elles doivent s'adresser à la mairie qui les informera à propos de cette possibilité.

Le secrétariat de mairie

Les séances du conseil municipal

PV du 16 janvier 2018

Extension du réseau basse tension chemin du ruisseau de Fontbazy pour le raccordement de 10 lots (*Les blés d'azur*) et rue des Rapalhous pour desservir la parcelle AC 42. Ces travaux sont financés à hauteur de 40 % par le *SDEHG*. Le reste à charge pour la commune est de 21700 €.

Location salle de la mairie pour des réunions, formations... : 60 € la demi-journée ou la soirée et 100 € la journée (*gratuité pour les associations*).

Salle(s) disponible(s) au premier étage de la mairie : L'espace libéré à l'étage de la mairie suite à la réorganisation des locaux est pour l'instant inoccupé. L'idée de créer un espace de travail mis à la disposition des Donnevillois, par exemple pour y pratiquer du télétravail, semble intéressante. Le Bureau est chargé de faire les premières études afin d'éclairer la discussion à l'occasion d'un prochain conseil municipal.

Mise en place d'un lieu d'accueil « Le café des parents » : signature d'une convention entre les communes Ayguesvives, Baziège, Donneville et Montgiscard et *La maison des parents du Lauragais*.

PV du 8 mars 2018

Demande de subvention au Conseil départemental pour l'installation d'un système de chauffage et de rafraîchissement à l'école : vu les températures élevées dans les salles de classe et au dortoir de la maternelle lors de l'épisode de canicule de juin 2017, le conseil municipal décide de solliciter du Département une subvention pour l'installation, dans cinq salles de classe et au dortoir, d'un système de chauffage et de rafraîchissement par pompe à chaleur (*PAC*). Le coût de l'opération est estimé à 20 250 € HT.

Cession et échange de terrain avec la Maison Familiale : afin de sécuriser l'établissement, la *MFR* a décidé de clôturer son enceinte et d'installer un portail coulissant. Le conseil municipal décide de céder à la *MFR*, à l'euro symbolique, une superficie de 67 m² dont 7 m² correspondent à un échange.

Horaires d'ouverture de la mairie : avant toute modification, le conseil municipal décide de prolonger de deux mois la période de test des nouveaux horaires.

PV du 12 avril 2018

Vote du compte administratif 2017 et affectation des résultats de l'exercice.

Vote du budget primitif 2018 et des taux d'imposition : Taxe d'habitation : 19,83 %, Taxe foncière sur bâti : 7,30 % et Taxe foncière sur non bâti : 102,24 %.

Répartition de l'actif et du passif du SITPA (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées) : suite à la procédure de dissolution du syndicat et comme le prévoit la convention passée avec le Conseil départemental, l'excédent du *SITPA* dont le montant s'élève à 76 615,94 €, est intégralement reversé à ce dernier.

Garantie d'emprunt : comme le prévoit la réglementation en vigueur, la commune garantit à hauteur de 30 % les emprunts réalisés par Cité Jardins pour la construction de 17 logements sociaux à Bonheure.

Mise à disposition de l'association Just'y croire d'un des bureaux disponibles à l'étage de la mairie.

Salle d'exposition : une participation de 50 € par exposition sera demandée aux exposants. La durée maximum de l'occupation sera de deux mois.

Achat de parts sociales : Afin de soutenir la création d'organisations citoyennes et solidaires, la commune a mis à disposition, de *ICEA (Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative)*, la toiture des vestiaires sportifs pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Le conseil municipal a décidé de souscrire au capital de cette société coopérative d'intérêt collectif par l'achat de 5 parts sociales pour un montant de 250 €.

PV du 29 mai 2018

Répartition de l'attribution de compensation (AC) pour l'année 2018 : le conseil municipal approuve les nouveaux montants des enveloppes voirie et des retenues sur AC correspondantes tels que définis par le *Sicoval*.

Éclairage du passage souterrain : la commune a sollicité le *SDEHG* pour la rénovation de l'éclairage du souterrain.

Rentrée scolaire 2018 : les effectifs sont en augmentation en maternelle. La prévision est de 43 élèves pour la prochaine rentrée (*27 élèves en 2017-2018*). Le conseil municipal décide de maintenir une 2^{ème} ATSEM et d'étendre sa présence à 5 matinées contre 4 actuellement.

Journée citoyenne : Bernard Cruzil, en charge de son organisation, informe que la journée citoyenne se déroulera le samedi 23 juin. Suite à une réunion publique le 19 avril suivie par une réunion de l'équipe d'organisation le 17 mai, les 10 chantiers sont proposés.

Le secrétariat de mairie

Urbanisation et voirie



Le chantier du lotissement
Crédit photo : C. Pavot

Les travaux de voirie et d'installation des réseaux battent leur plein au **lotissement de Fontbazy**. La construction des 10 pavillons individuels est envisagée pour le tout début de l'année prochaine. Ce nouveau quartier portera le joli nom, bucolique à souhait, de « *Blés d'azur* ».

Route de Montbrun, après la réfection de la chaussée réalisée en août dernier, ainsi qu'il était prévu, le revêtement a été effectué début octobre. Le coût de ces travaux est de 14 500 €. Le reste à charge pour la commune s'élève à 7 800 €.

Le secrétariat de mairie



Rénovation de la route de Montbrun
Crédit photo : C. Pavot

La fibre optique arrive à Donneville !

L'ACCÈS AU TRÈS-HAUT DÉBIT EST AUJOURD'HUI UNE QUESTION PRIORITAIRE.

En effet, dans notre vie quotidienne comme dans nos activités professionnelles, il est essentiel de disposer d'un débit internet suffisant, c'est à dire un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (*documents, photos, vidéos, ...*) dans un temps court.

Pour permettre l'accessibilité au très haut-débit, le Conseil départemental et les **EPCI** ont fait le choix de la fibre optique, seule capable de répondre durablement aux besoins actuels et futurs.

C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités et symétriques.

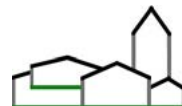
DONNEVILLE, ENTRE JUIN 2019 ET JUIN 2020

Le 10 juillet dernier, **Haute-Garonne Numérique** et le groupe **Altitude Infrastructure** ont signé une Délégation de Service Public de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné (**FTTH**) dans toutes les communes de la Haute-Garonne qui ne sont pas situées en zone d'investissement privé (Toulouse Métropole, Muret, Ramonville et Plaisance du Touch) dans les 4 prochaines années.

« *Notre objectif - explique **Émilienne POUMIROL** - c'est de permettre le plus rapidement possible aux particuliers et aux entreprises d'avoir accès au très haut-débit. À Donneville, comme ailleurs, nous allons couvrir 100 % de la commune : les travaux de déploiement auront lieu de juin 2019 à juin 2020. Un calendrier plus précis sera fourni dans quelques semaines.* ».

Vie du village

Le CLAD



La rentrée 2018-2019 du 09/09/2018 s'est déroulée dans une ambiance amicale ; elle marquait la fin des vacances et la reprise des activités culturelles, sportives ou récréatives à Donneville, puisque le même jour le **FOOT** et le **TENNIS CLUB** accueillait aussi leurs adhérents anciens et futurs.

Les activités proposées par le CLAD sont déjà bien connues des habitants de la commune ainsi que des communes voisines :

Musique, Danses de salon, Yoga, Pilâtes, Multisports, Énologie ou Gym vont donc être suivies par une centaine de pratiquants.

Ces activités se pratiquent dans toutes les salles et lieux disponibles de notre commune, à savoir la salle des associations à **CABANAC**, les salles de la **Mairie** et la grande salle de la **MFREO**, le stade.



Crédit photo : C. Pavot

Le comité des fêtes qui fait partie intégrante du CLAD est heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles ; ceux-ci viendront assister les membres actuels dans la mise en place de diverses manifestations, qui nous l'espérons, retiendront toute l'attention des habitants de Donneville et des alentours.

À ce propos, une soirée « **cow-boy** » avec démos de country et une soirée animée par le groupe **HILTON**, était programmée le 13/10 à la salle des Fêtes ; *Mauvaise date ?? Communication mal ciblée ?? Programme pas alléchant ??* Nous n'avons eu que 4 inscrits... **Et avons donc annulé cette soirée.**

Prenez 5 minutes et de façon anonyme dites-nous ce à quoi vous souhaiteriez assister (*un mot à l'adresse du CLAD dans la BâL de la Mairie fera l'affaire*).

Nous avons quand même prévu d'autres manifestations d'ici Juillet 2019 :

- **Le 11/11/2018 à 17 h** à la salle des fêtes de **CABANAC** concert avec **L'EVCT** de Castanet Tolosan « Messe de l'Homme armé : une Messe pour la Paix » de **Karl Jenkins**, entrée 13 € ;

- **Le 23/11/2018** à partir 19 h **Soirée vins nouveaux**, animée par les membres de Vin/Vin, participation aux frais 5€ ;



- **Le 25/11/2018** Journée **MUSENSI** pour les musiciens amateurs, gratuit ;

- **Le 19/01/2019 à 20 h 30**, soirée théâtre « **Les Voisines** » par la **Cie ABISTO**, entrée 10 € ;

- **Le 22/03/2019 à 20 h 30** théâtre dans le cadre du Festival **Mère Deny's**, « **Duo pour Dom Juan** » par la **Cie Les Ornithorynques**, entrée 10 € ;

- **En Mai 2019 à 20 h 30 one woman show : Angélique Locquard** dans « **Seule contre Tous** », entrée 12 €.

Nous gardons « sous le coude » la célébration de la Saint Patrick en Mars 2019.



Crédit photo : C. Pavot

- **Le 21/06/2019 Fête de la Musique** ;

- **Les 5,6 et 7 juillet 2019 Fête du Village.**

Merci d'avoir pris le temps de lire notre prose, et essayez de nous faire savoir à quels spectacles vous souhaiteriez assister ou à quelles activités vous souhaiteriez participer.

Bernard Chaze, le CLAD

Armistice 1918 – Commémoration du 100^e anniversaire



Chaque année, la commune marque la mémoire de l'armistice du 11 novembre par une cérémonie autour du monument aux morts. A l'occasion du 100^e anniversaire, il s'agit de célébrer cette date historique avec une attention particulière. Pour cette raison, je propose, en accord avec les enseignantes, que les enfants de l'école soient associés à ce moment du souvenir.

La cérémonie aura donc lieu le vendredi 9 novembre à 15 h 30 devant le monument aux morts. Elle sera suivie, comme de coutume, d'un moment convivial à la mairie autour d'un verre de l'amitié. J'invite les citoyens de Donneville à se joindre à cette cérémonie de la mémoire.

Bernard Duquesnoy, maire de Donneville

Rentrée scolaire

97 élèves sont accueillis à l'école *Federica Montseny* : 40 en maternelle et 57 en élémentaire. Ils sont répartis en 4 classes de double niveau :

- ▶ Petite Section et Moyenne Section de maternelle : 29
- ▶ Grande section et CP : 15
- ▶ CE1-CE2 : 24
- ▶ CM1-CM2 : 29

L'équipe d'enseignantes a été, en partie, renouvelée. **Sylvie Palisse** assure la direction.

Émilie Frillay et **Gisèle Marcel** assistent les enseignantes de maternelle.



L'équipe de l'ALAE et de la cantine. Crédit photo : C. Pavot

Sur le temps périscolaire, les enfants sont accueillis à l'ALAE par une équipe d'animateurs diplômés.

Coralie Sochon a pris ses fonctions de directrice le 8 octobre.

Les activités mises en place dans le cadre du **PEDT (Projet Éducatif De Territoire)** ont commencé le 1^{er} octobre pour les enfants de la GS de maternelle au CM2. Celles pour les PS de maternelle débuteront le 5 novembre.

67 enfants sont inscrits répartis en 9 activités :

- ▶ Heure du conte – Danse
- ▶ Activités manuelles
- ▶ Eveil musical
- ▶ Lutte
- ▶ Jardinons autrement
- ▶ Théâtre
- ▶ Atelier d'écriture
- ▶ BD
- ▶ Tennis



L'équipe enseignante. Crédit photo : R. Gantet

Graines de Gafet's



L'Association des Parents d'Élèves de l'école **Federica Montseny** de Donneville a le plaisir de vous informer du calendrier des manifestations prévues pour cette année scolaire :

- ▶ 31/10/2018 : **Halloween** (à partir de 18 h, départ Place du 14 Juillet)
- ▶ 07/12/2018 : **Marché de Noël** (à partir de 18 h, salle Cabanac)
- ▶ 08/02/2019 : **Loto** (à 18 h 30 salle Cabanac)
- ▶ 13/04/2019 : **Chasse aux œufs déguisée** (à partir de 14 h 30, départ place du 14 juillet)
- ▶ 19/05/2019 : **Vide ta chambre** (de 10 h à 18 h salle Cabanac)
- ▶ 28/06/2019 : **Kermesse** (date à confirmer avec l'équipe enseignante, salle Cabanac)

Vous attendant nombreux au fil des événements !

L'équipe des Graines de Gafet's
Mail : ape.donneville@gmail.com

Tennis Club

La saison 2018/2019 du Tennis Club de Donneville a commencé et beaucoup d'enfants se sont inscrits cette année. Bastien, notre enseignant commun avec le TC Montlaur, assurera la totalité des cours (11 h/semaine) ainsi que l'animation des stages de Toussaint et de Pâques.

L'Assemblée Générale du Tennis Club aura lieu au **club-house le samedi 17 Novembre** à 10 h 30, nous vous attendons nombreux !

Un mot également pour dire que le vide-grenier de Donneville a bien eu lieu cette année (après l'annulation l'année dernière à cause de la pluie...) et reste toujours un grand succès populaire avec plus de 130 exposants et de nombreux visiteurs. Le bon déroulement de cette journée a été assuré par 17 bénévoles aux couleurs du TC Donneville !

Pour tout renseignement et inscription :

tcdonneville@gmail.com

L'Épicerie

Quand je suis entré dans le magasin la première chose que j'ai remarquée, c'est cette jolie charrette pleine de fruits et légumes, puis vint cette bonne odeur de pain en train de cuire. C'est à ce moment que je fus aimablement accueilli par **Mélanie** pour me parler de ce nouveau commerce monté avec son associé **Jérémy** et ouvert depuis le 8 septembre dernier.

L'Épicerie, comme son nom l'indique, est une épicerie traditionnelle, proposant des produits de première nécessité (du café aux croquettes pour chat). Mais pas seulement ! On y trouve du pain et des viennoiseries (fournis par la boulangerie d'Ayguesvives), mais aussi des pains spéciaux fabriqués par Mélanie elle-même. Et ce n'est pas son seul talent, car elle prépare aussi des sandwiches à manger sur place ou emporter et des plats cuisinés pour ceux qui n'ont pas le temps et/ou l'envie de cuisiner. Vous pouvez lui passer commande, elle s'adapte à la demande.

Faire local, maison et de qualité en favorisant les petits producteurs : les produits bios viennent d'un peu partout en France, les fruits et légumes de la région (*Haute-Garonne, Gers, Tarn et Tarn-et-Garonne*).

Cédric Pavot



Crédit photo : C. Pavot

Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 14 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 30 le dimanche de 8 h 00 à 13 h 00

Contact : 06 18 30 57 77

<https://www.facebook.com/Lépicierie-de-Donneville-541645509612652/>

Le 813 GYM



Crédit photo : C. Pavot

On vous en avait déjà parlé dans le numéro précédent, maintenant c'est officiel, la salle de gym de Donneville est ouverte depuis le 12 septembre dernier. J'ai été accueilli par **Jean-Charles** qui m'a fait visiter et m'a parlé, avec la passion qui est la sienne, de cette jolie salle de sport. Première salle, on est dans le vif du sujet, avec des dizaines de machines pour faire travailler nos muscles sous l'œil attentif de **David**, coach depuis plus de 20 ans. Puis une autre salle à l'arrière pour des cours collectifs, 3 par jour dispensés par David sous forme d'atelier. À disposition aussi 2 salles de douches et un coin cosy où on peut siroter son café ou jus de fruits.

Privilégier la qualité, tel est le crédo de Jean-Charles et David, c'est pourquoi ils ont choisi une salle à échelle humaine où ils peuvent assurer un suivi adapté avec chaque membre, quel que soit son niveau.

Cédric Pavot

Accueil du lundi au vendredi de 10 h 00 à 19 h 00.

Avec la carte, libre accès tous les jours de 6 h 00 à 23 h 00

[Facebook.com/813-Gym-1569189183192622/](https://www.facebook.com/813-Gym-1569189183192622/)
813gym.donneville@gmail.com

Commerçants, artisans, entreprises et autres professionnels de Donneville, si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à vous faire connaître, une page vous est dédiée sur le site donneville.fr

Contactez-nous à l'adresse suivante : communication@donneville.org

Autres Professionnels

Jean de Ligondes, architecte D.E.S.A.
SARL Architecte & Associés

Élodie Hummel, psychologue, psychothérapeute.

Consultations sur rendez-vous :

06 17 63 18 93

Marie Arpaillage, orthophoniste
Consultations sur rendez-vous :

05 61 83 09 08

Delphine Poulet, psychologue spécialisée en neuropsychologie, thérapies cognitivo-comportementales.

(Adolescents - Adultes) 06 28 78 95 07

Sandrine Rappenecker, psychologue spécialisée en neuropsychologie.

(Enfants - Adolescents - Adultes)

06 78 29 73 71

Anne Merienne, kinesiologue adaptogénèse.

06 02 04 80 36

Angélique Chevillard, sophro-analyste, psychothérapie, psychogénéalogie. Sur RDV (cabinet et domicile).

06 14 65 53 69

Dans le cadre de la campagne de vaccination anti-grippale 2018, **Maxime Le Gall**, infirmier, assurera une permanence afin de vous faire vacciner. ▶ Les samedis 10 et 17 novembre de 14 h à 15 h au cabinet infirmier du centre commercial le pradelot, RD 813 à Donneville

Merci de vous munir de votre vaccin.

Pour plus de renseignements :

06 25 63 36 60

Rentrée Littéraire

Voici la présentation des acquisitions de la Rentrée Littéraire de la médiathèque :



J'ai couru vers le Nil
Alaa El Aswany

L'auteur de l'*Immeuble Yacoubian* nous raconte la révolution égyptienne au moment du Printemps arabe en 2011 à travers le destin de plusieurs personnages.

Un monde à portée de main
Maylis de Kerangal

Le parcours d'une jeune-femme qui apprend à peindre des trompe-l'œil puis travaille sur la réplique de la grotte de Lascaux. Numéro 1 du Palmarès des Libraires



Le Grand Nord-Ouest
Anne-Marie Garat

Une jeune-fille qui vit dans les années 50 en Alaska raconte à un ami l'histoire de sa mère qui a quitté subitement Hollywood en 1930 pour remonter toute la côte Pacifique.



K.O.
Hector Mathis

Ce premier roman se passe dans un monde futur où, dans les ruines, un couple se forme et essaye de survivre. Hommage au style de Céline. Sélection Prix du Style



Là où les chiens aboient par la queue
Estelle-Sarah Bulle

Ce premier roman relate l'épopée d'une famille guadeloupéenne au XXème siècle de son île à la métropole. Sélection Prix du Style

Le Train d'Erlingen ou la métamorphose de Dieu
Boualem Sansal

Erlingen est une ville imaginaire d'où l'on suit la correspondance d'une mère à sa fille. La ville est assiégée et les habitants se préparent à l'arrivée d'un train qui devrait les évacuer.



Dix-sept ans
Eric Fottorino

Une mère raconte un secret de famille à ses trois fils, ce secret ayant eu lieu l'année de ses dix-sept ans. Sélection Goncourt



Tu t'appelais Maria Schneider
Vanessa Schneider

L'autrice, journaliste, témoigne de la vie de sa cousine qui a vécu un grand traumatisme lors du tournage du film Un dernier tango à Paris. Sélection Renaudot et Fémina.



Khalil
Yasmina Khadra

Ce roman décrit la vie d'un terroriste qui a raté son attentat le soir du 13 novembre 2015 au Stade de France. La quatrième de couverture annonce "une approche inédite du terrorisme".

Astä
Jon Kalman Stefansson

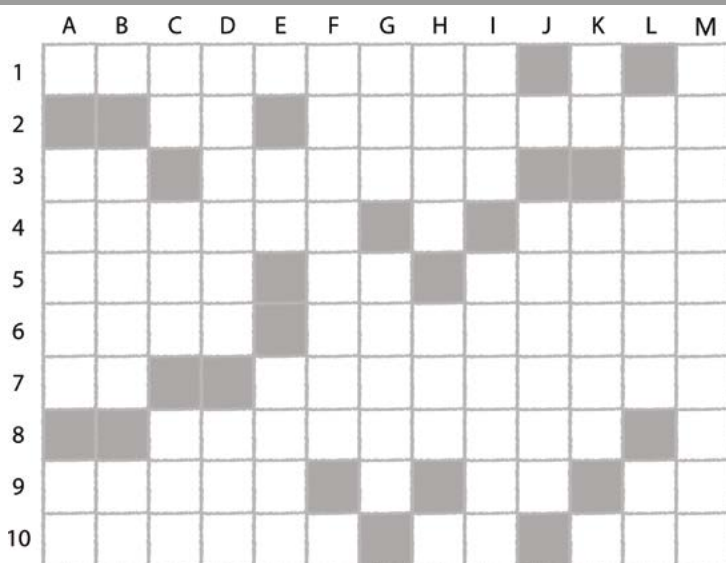
Ce roman nous fait revenir en arrière sur l'histoire d'une famille où les parents analysent les échecs de l'éducation donnée à leurs filles. Un livre islandais mélancolique mis en avant par la librairie Ombres Blanches.





Vive les Bleus

par Marie Josée FOS



- Un entraîneur qui a trouvé la clé
- Plutôt possessif - La phalange ou la tablette peuvent l'être
- Article étranger - il a inscrit le plus beau but du mondial - double consonnes
- Outil d'Héraclès - Gardien mal positionné
- Fibre textile de l'agave - Au milieu des terres - Footballeur français lyonnais
- C'est un bleu - Forme verbale
- Accompagne le pas - Saillante
- Un pays adversaire à la France lors du mondial
- Hutte ronde en pierre sèche - Enlevé phonétiquement - points de côté
- Meilleur jeune joueur du mondial - Restes - Célèbre pour son bleu de Prusse

- Une longueur à portée de main - Bibliothèque Municipale
- Largeur de tissu - Fleuve de Russie
- Se trouve en un instant - un enduit mural inachevé - Beau parleur
- Aligner des feuilles de tabac - Ancien état d'Afrique de l'Ouest
- Silence symbolique - Une feuille en plein vent
- Région des Bleus
- Un homme anglais déboussolé - Époque
- Des lettres qui vont former une canaille - Chaleur
- Actes littéraire - Feuilles d'un manuscrit
- Encombrent
- Pascal - Laborieux
- Un joueur si près du but - Club de foot
- Se dit de plantes amies d'ouvrières

Solution du numéro précédent (n°49) :
"Il faut cultiver notre jardin"

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | O | M | P | O | S | T | | C | A | D | E |
| 2 | A | R | A | C | H | N | I | D | E | | I | S |
| 3 | N | E | R | | R | O | T | O | N | D | E | |
| 4 | D | | A | S | | | U | S | E | U | S | E |
| 5 | I | S | I | | O | M | B | E | L | L | E | |
| 6 | D | A | C | E | | O | E | S | L | C | | B |
| 7 | E | C | H | O | S | | | | I | I | | A |
| 8 | | H | E | | P | O | Q | U | E | T | | T |
| 9 | S | E | R | R | E | | E | T | R | O | I | T |
| 10 | A | M | E | N | T | A | L | E | | L | U | E |

Infos pratiques

Élections européennes en 2019

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018. Renseignez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.



Recensement des jeunes filles et garçons pour la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD)

Vous avez 16 ans, faites-vous recenser à la mairie. Cette démarche est indispensable et doit s'effectuer pendant le mois suivant votre 16e anniversaire. Présentez-vous au secrétariat de mairie muni du livret de famille.

▶ **23 octobre**
Café des parents
9 h 00 à 11 h 00 - Médiathèque

▶ **30 octobre**
Café des parents
9 h 00 à 11 h 00 - Médiathèque

▶ **31 octobre**
Halloween
18 h 00 *Départ place du 14 juillet*

ARMISTICE 1918 Commémoration du 100e Anniversaire



▶ **VENDREDI 9 NOVEMBRE**
15 h 30
Commémoration au monument aux morts
(Voir article page 5)

▶ **DIMANCHE 11 NOVEMBRE**
17 h 00
« La Messe de l'Homme armé »
Salle des fêtes Cabanac

▶ **16 novembre**
Conférence sur les couleurs
20 h 30 - Médiathèque

▶ **17 novembre**
Assemblée Générale du Tennis Club
10 h 30 - club-house

▶ **23 novembre**
Rencontre avec Emmanuel Husenet
20 h 30 - Médiathèque
Soirée vins nouveaux
19 h 00

▶ **25 novembre**
Musensi

▶ **27 novembre**
Café des parents
9 h 00 à 11 h 00 - Médiathèque

▶ **07 décembre**
Marché de Noël
18 h 00 - Salle des fêtes Cabanac

▶ **13 décembre**
Les Ados et leurs réseaux sociaux
20 h 30 - Cabanac

▶ **16 décembre**
Repas des Aînés